

Vivre en marais : Les marais à poissons du littoral atlantique.



Ce fascicule est destiné à faire connaître l'évolution récente, les enjeux et la gestion des marais à poissons et à mettre en avant le rôle prépondérant des particuliers, des propriétaires et des usagers de ces espaces dans la qualité de ces territoires. Les marais à poissons ont connu un lent abandon économique depuis la Seconde Guerre Mondiale. La faible rentabilité de l'activité de pêche ainsi qu'une raréfaction de la ressource en sont les causes les plus visibles. Cependant, l'activité de "cueillette" raisonnée dans les fossés à poissons a longtemps permis d'entretenir et de valoriser de nombreuses zones de marais peu accessibles ou que l'on ne pouvait pas affecter à d'autres productions aquacoles. L'exploitation traditionnelle familiale perdure grâce à l'attachement que manifestent les hommes et les femmes qui y vivent ou qui y trouvent un espace de partage, de repos et d'appartenance. L'exploitation extensive reste aujourd'hui pratiquée de manière diffuse et peu connue par des propriétaires de ces terrains, par des paludiers et sauniers qui exploitent ainsi leurs bassins de réserves d'eau, voire par des pêcheurs professionnels. Le principe demeure de faire rentrer des alevins de la zone côtière et de laisser grossir le poisson captif. L'anguille, mais aussi le bar et le mullet, la daurade et certains poissons plats (sole, flet, turbot, carrelet) demeurent les espèces principalement pêchées. Cette activité, si elle est bien menée, contribue directement au maintien d'un bon état de fonctionnement hydraulique se traduisant par des peuplements piscicoles significatifs. Cet usage familial, transmis et évolutif, avec son fonctionnement particulier dans le paysage du marais, apparaît donc fortement souhaitable. Les générations s'y retrouvent les unes après les

autres, chacune faisant évoluer les pratiques. L'avenir dira sous quelle forme cet usage perdurera, la récupération et la vente du poisson par l'exploitant ou le gestionnaire pouvant ne plus être une fin en soi dans certains cas. On peut en effet imaginer des gestions "classiques" se terminant chaque année à l'automne par une ouverture de la prise d'eau vers l'extérieur (exportation d'anguilles, bars, mullets produits dans le marais). L'ouverture complète du fossé sur l'étier est envisageable avec cependant des questions qui mériteraient d'être étudiées. Enfin, il est possible de remettre en exploitation ces fossés par des professionnels sur de vastes surfaces, par des pluriactifs ou pour les loisirs.

Auteurs du document : ANRAS L. (COORD.)

Obtenir le document : FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

Mots clés : PISCICULTURE, PECHE, MARAIS SALE, BASSIN D'ARCACHON, MARAIS DE TALMONT 17, MARAIS DE LA VIE, MARAIS BRETON, MARAIS DES OLLONNES, MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, AQUITAINE, GIRONDE, POITOU CHARENTES, CHARENTE MARITIME, PAYS DE LA LOIRE, VENDEE

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, FAUNE

Type de ressource : Brochure fascicule et guide technique

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : FMA892

Langue : Français

Accéder à la notice source : <http://forum-marais-atl.com:8083/documentation/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=892>

Télécharger les documents :

<http://www.forum-marais-atl.com:8083/documentation/dyn/portal/digidoc.seam?>

[actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.xhtml%3AdownloadAttachment.openStateless&statelessToken=67Rrano4BlcnsTEpCxuWwuFLJ070c8UsJnbg_IHBTGk](http://www.forum-marais-atl.com:8083/documentation/dyn/portal/digidoc.seam?actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.xhtml%3AdownloadAttachment.openStateless&statelessToken=67Rrano4BlcnsTEpCxuWwuFLJ070c8UsJnbg_IHBTGk)

Département : VENDEE (85), CHARENTE-MARITIME (17), GIRONDE (33)

Région : POITOU-CHARENTES (54), AQUITAINE (72), PAYS-DE-LA-LOIRE (52)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/vivre-en-marais-les-marais-a-poissons-du-littoral-atlantique0>

Evaluer cette notice: